



POUR UNE COHÉSION TERRITORIALE RENFORCÉE



#NotreMissionServirLaRéunion





AVANT-PROPOS

La Politique de la Ville est une politique publique initiée par l'État, qui a pour objectif de **renforcer la cohésion sociale, de réduire les écarts de développement entre les territoires et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants**, par le développement d'une intervention publique renforcée dans les quartiers fragilisés, dénommés « Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville » (QPV).

A La Réunion, la Politique de la Ville a été formalisée par la signature en juin 2015 de Contrats de Ville avec treize communes. Le Contrat de Ville a succédé au Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Il s'agit d'un outil institutionnel qui a pour objectif de fédérer les acteurs œuvrant sur les territoires prioritaires. Il constitue le cadre unique de mise en œuvre de la Politique de la Ville, du fait qu'il retranscrit les engagements pris par l'État, les collectivités territoriales et les autres partenaires de la Politique de la Ville, au bénéfice des quartiers les plus fragilisés.

C'est **la circulaire du 1er Ministre du 30 juillet 2014** qui définit les **04 piliers** autour desquels doivent s'articuler les interventions des acteurs.

Les 04 axes prioritaires de la Politique de la Ville sont :

- **Cohésion sociale**
- **Cadre de vie et renouvellement urbain**
- **Développement de l'activité économique et de l'emploi**
- **Citoyenneté et valeurs de la République**

La Région est co-signataire des 13 Contrats de Ville de La Réunion. A ce titre, elle déploie dans le cadre de ses compétences plusieurs dispositifs et soutient des actions et des projets sur l'ensemble du territoire réunionnais. En sus de ces dispositifs dits de droits commun, la collectivité souhaite contribuer de façon plus volontariste à la mise en œuvre de la Politique de la Ville dans les Quartiers Prioritaires.

En effet, de nombreux dispositifs ou actions de la collectivité s'intègrent tous de part leurs champs d'intervention dans l'un ou plusieurs des axes qui constituent le socle de cette politique publique.

Ces dispositifs régionaux favorisant la cohésion territoriale mobilisables sont à consulter sur le **www.regionreunion.com**.

LES **4 AXES PRIORITAIRES** DE LA **POLITIQUE DE LA VILLE**

AXE 1 : **COHÉSION SOCIALE**

AXE 2 : **CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN**

AXE 3 : **DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DE
L'EMPLOI**

AXE 4 : **CITOYENNETÉ ET VALEURS DE LA REPUBLIQUE**



AXE 1 : COHÉSION SOCIALE

L'axe « Cohésion sociale » de la Politique de la Ville vise à réduire la pauvreté, à tisser le lien social et à renforcer la solidarité entre les générations. Parmi les priorités définies sur cet axe, La Région a choisi de porter une attention particulière à la réussite éducative et à l'égalité d'accès aux services publics.

LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La collectivité régionale s'investit pour une meilleure Réussite Éducative des jeunes réunionnais avec notamment la mise en place d'une offre de formation adaptée, la réhabilitation et la maintenance des lycées, le déploiement d'un réseau Wifi et très haut débit dans les lycées, la mise en place d'un parcours étudiant ou encore le soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Elle fournit aussi de façon directe un accompagnement aux lycéens, aux étudiants et apprentis qui font un parcours scolaire à La Réunion ou en mobilité, au niveau de :

- l'inscription et l'installation lors d'études secondaires, ou supérieures ou à caractère sportif et culturel ; ainsi que dans le cadre de séjours à visée d'apprentissages linguistiques
- l'achat d'équipements tels que les manuels scolaires, les ordinateurs portables (Plan Ordinateur Portable) ; ou encore les premiers équipements pour les apprentis
- l'accompagnement de jeunes à compter de 16 ans en situation décrochage en formation initiale via la Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD) et l'École de la Deuxième Chance (E2C).

L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

Cette thématique se décline à travers plusieurs dispositifs régionaux tels que : la Connexion internet solidaire, l'aide apportée aux associations en matière de numérique, la prévention en matière de santé ou encore la mise en place d'un cadre d'intervention dédié aux Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville.



AXE 2 : CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

L'axe Cadre de vie et Renouvellement urbain est un axe important dans le projet de la Région Réunion. Il est développé à travers deux dispositifs phares portés par la collectivité : le PRR et le FEDER.

– Le Plan de Relance Régional (PRR) constitue un soutien important aux projets des communes en termes d'aménagement du territoire et de politique sociale. Un accent particulier est mis sur la réalisation de structures d'accueil pour les jeunes enfants, la création de parcours de santé, la rénovation/création d'équipements sportifs dans toute l'île. Il est à souligner que le PRR participe aussi à renforcer le dynamisme économique, à travers la relance de la commande publique locale pour les petites et moyennes entreprises.

– Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et en particulier les fiches action 7.02 « Restructuration urbain des quartiers sensibles » et 7.04 « Espaces publics structurants » qui ont pour objectifs de contribuer à la promotion de l'inclusion sociale et à la revitalisation physique des zones urbaines en apportant notamment une amélioration sur l'environnement urbain et le cadre de vie. On peut citer pour exemple le soutien aux projets de création ou de requalification d'espaces public (cheminements piétons, voiries de circulation douces, parc, etc.).



AXE 3 : DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ ÉCONO- MIQUE ET DE L'EMPLOI

Le Développement de l'activité économique et de l'emploi intègre 03 thématiques autour desquelles viennent s'articuler plusieurs dispositifs de la collectivité régionale :

1. la Formation : Ateliers Chantiers d'insertion (ACI), le chèque formation, la Cité des Métiers, l'Allocation de Stages Pratiques Réunion (ASPR), etc.
2. le Développement Économique : aides financières (FEDER) ou conseils aux entreprises locales et associations via entre autres le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), le Guichet Unique SAV, les Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI), etc.
3. l'Insertion à l'emploi : Tremplin vers l'Emploi (TVE), le programme de formation RAN (Remise à Niveau), les dispositifs de formation, les Ateliers Compétences Clés en situation Professionnelle, etc.



AXE 4 : CITOYENNETÉ ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Cet axe ajouté suite aux attentats de janvier 2015, pose le fait que les Contrats de ville doivent être co-construits par, pour et avec les habitants via l'instauration des conseils citoyens. Ce pilier a également pour but de soutenir les actions destinées à porter les valeurs qui doivent fonder notre société : le respect de l'autre, la laïcité, la lutte contre les inégalités et l'exclusion, le racisme, l'antisémitisme et la radicalisation.

La spécificité de la Politique de la Ville en tant que politique transversale se reflète particulièrement à travers cet axe 4, dans le sens où plusieurs des dispositifs énoncés sur les axes précédents peuvent intégrer celui-ci.



LES 49 QUARTIERS LABELLISÉS

« QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE » (QPV)

NORD : Saint Denis (Bas de la Rivière, Bas de Maréchal Leclerc, Butor, Vauban, La Source- Bellepierre, Camélias, Sainte-Clotilde-Chaudron, Moufia les Bas, Primat, Moufia les Hauts, Domenjod), Sainte Marie (Le Verger-La Découverte, Gaspard-La Réserve), Sainte Suzanne (Bel Air - Centre-ville -Village Desprez, Bagatelle)

EST : Saint André (Cressonnière - Manguiers, Centre-ville, Petit-Bazar - Chemin du Centre, Fayard, Cambuston centre), Saint Benoît (Sainte-Anne, Rive droite de Saint-Benoit)

SUD : Saint Joseph (Cayenne-Butor-Les Quais, Centre-ville- Cités, Langevin) , Saint Pierre (Bois d'olives, Ravine des cabris, Ravine Blanche, Basse-Terre - Jolifonds, Terre Sainte, Condé-Concession), Le Tampon (La Châtoire, Les Trois Mares, Les Araucarias, Centre-ville), Saint Louis (Le Gol, Centre-ville, Roches Maigres, Bois de nèfles cocos, La Rivière-Centre)

OUEST : Saint Leu (Portail, Bois de Nèfles), Saint Paul (Plateau-Caillou centre, Fleurimont, Éperon, Grande fontaine, Savannah - Kayamb - Corbeil Bout de l'Étang, Périphérie du centre-ville), Le Port (4ème couronne, 1ere et 2ème couronne), La Possession (Coeur de Saint-Laurent)

Retrouvez l'ensemble des **dispositifs mobilisables** de la **Région Réunion** sur **www.regionreunion.com**



#NotreMissionServirLaRéunion

